



L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

Groupement d'Intérêt Public

POPSU Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines

LA PLACE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROJETS ET LES STRATEGIES URBAINES FRANÇAISES : DES DISCOURS A LA REALITE ?

ANALYSE TRANSVERSALE N°4 : DEVELOPPEMENT DURABLE URBAIN

Sous la direction de Maurice Blanc et Philippe Hamman
Equipe POPSU du Centre de recherche et d'étude en sciences sociales (CRESS, EA 1334), Université de Strasbourg, composée pour ce rapport de :
Maurice Blanc, Philippe Hamman, Christine Blanc et Flore Henninger

Rapport remis le 27 février 2008

Résumé

Le développement durable connaît un grand succès, au niveau international et encore plus au niveau local, dans les aires urbaines. Mais c'est une notion floue, fédérant des pratiques et des expériences très diverses, que s'efforce de clarifier la présente étude, qui met en perspective ses principaux enjeux environnementaux, mais aussi sociaux et économiques, à travers une comparaison transversale fondée sur six grandes agglomérations françaises. Une pluralité de focales vient éclairer les compétences et les échelles des acteurs, les enjeux communicationnels et politiques d'affichages locaux, les instruments techniques des projets, et l'appréhension des dispositifs participatifs reliés aux projets urbains à dimension « durable » enfin. Au terme de ce cheminement, le développement durable urbain apparaît inscrit dans des dynamiques d'échanges et des scènes de passages, dont l'analyse permet d'approcher les rapports complexes entre discours et réalités.



Lille

Développement Durable Urbain (thématique générale)

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
--	---------------------------	--	--------------------	--------------------------	--

<p>Volonté affichée de développement durable</p>	<p>- La "ville renouvelée" en est une composante, mais on parle aussi d'une métropole qui manque d'espaces verts, où la question de la gestion de la ressource en eau est posée, ainsi que celles des capacités de traitement des eaux usées ou de la collecte sélective des déchets et de leur valorisation. La question des déplacements est également abordée.</p>	<p>LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine)</p>	<p>- Schéma Directeur qui a valeur de SCOT</p>	<p>L'arrondissement de Lille</p>	<p>- Le Schéma Directeur qui a valeur de SCOT est entré en vigueur en 2003. Il se situe sur le territoire de l'arrondissement de Lille : cet arrondissement regroupe 126 communes : les 87 communes de Lille Métropole, les communes de cinq Communautés de communes (du pays des Weppes, de la Haute-Deûle, du Carembault, du pays de Pévèle et du Sud Pévélois) et une commune isolée (Pont-à-Marcq).</p> <p>La révision de ce Schéma Directeur a été marquée notamment par les enjeux environnementaux (le contournement sud de Lille et la question des champs captants qui alimentent en eau la métropole).</p> <p>C'est au cours de ce travail de révision que s'est imposé l'impératif du renouvellement urbain dans les secteurs de l'agglomération confrontés aux difficultés sociales et économiques et à la dégradation de l'environnement urbain. Le principe de la maîtrise de la croissance urbaine périphérique est posé.</p> <p>Le développement durable de la métropole passe d'abord par la problématique du renouvellement urbain, la question de la bonne densité et la bonne gestion des ressources naturelles</p>
---	---	--	--	----------------------------------	---

	<p>- Renouveau urbain notamment sur des quartiers industriels à Roubaix et Tourcoing</p>	<p>- LMCU - Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole Communauté urbaine - Promoteurs, architectes mandatés</p>	<p>- Loi SRU - PDU (Plan de Déplacement Urbain) et sa charte qualité - guide méthodologique de l'urbanisme de développement durable</p>	<p>Région, Département, Communauté Urbaine, Villes pour les agendas 21</p>	<p>Les trois réponses avancées par les pouvoirs publics pour le maintien et le renouveau de ces quartiers (qui constituent géographiquement une part majeure de l'étendue de la métropole lilloise) tiennent dans les mots d'ordre suivants : densité-mixité, qualité urbanité culture, développement durable.</p> <p>Densité/mixité : Désireuses de s'inscrire dans l'esprit de la loi SRU, les collectivités territoriales s'engagent dans le sens du traitement de la question de l'étalement périurbain et du réinvestissement des secteurs urbanisés en crise. En particulier, des coopérations entre promoteurs et architectes sur une solution possible d'habitat individuel dense ont été expérimentées autour d'Euralille et dans des quartiers péri-centraux, afin de permettre un certain resserrement urbain et une alternative aux lotissements périphériques.</p> <p>De même, on repère un mouvement consistant en la reprise des anciennes usines et leur réhabilitation.</p> <p>Qualité urbanité culture : La qualification des espaces publics est présentée comme un préalable au renouvellement urbain. Les places publiques sont remodelées à l'avantage des piétons, à Roubaix, mais aussi à Lille et Armentières et un projet existe à Tourcoing. A travers le PDU et sa charte de qualité, une place est reconnue aux modes de circulations douces, accompagnés d'une végétalisation sélective, au-delà du "tout-voiture". Par là, une des ambitions est de faire de cette agglomération une « métropole verte », en s'inspirant des projets engagés dans le cadre de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq depuis les années 1970. Cet enjeu repose aussi sur un constat local : 56 % de la surface métropolitaine concerne des espaces ruraux et agricoles. Le projet du Parc de la Deûle (sur quelque 25 kilomètres linéaires) est également censé permettre d'unir le sud de la métropole au bassin minier, sous des formes variées, du jardin savant à la base de loisirs. A une plus petite échelle, les communes développent à la fois des jardins "de prestige" (comme le Parc Matisse accompagnant Euralille ou le parc du boulevard Jean-Baptiste Lebas à Lille), et des jardins "de proximité" non seulement dans les quartiers</p>
--	--	---	---	--	--

<p>Volonté affichée : « L'aménagement et le renouvellement urbain »</p>	<p>1 des 5 axes prioritaires formulés par la LMCU en termes de développement urbain :</p> <p>« Renouveler la ville, améliorer l'habitat, favoriser l'accueil des gens du voyage ; réhabiliter les friches industrielles, aménager les centres-villes et les espaces publics ; développer l'espace naturel métropolitain ; développer les zones d'activités, maîtriser le développement urbain. Plusieurs outils comme le PLU ou le PLH permettent de mener à bien ces politiques »¹.</p> <p>On parle de renouvellement urbain (ville renouvelée) et de lutte contre la ville étalée et la consommation d'espace. La problématique du renouvellement urbain inclut notamment la qualité de la desserte des transports en commun.</p>	<p>LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine)</p>	<p>« Établissement et gestion des documents-cadres d'aménagement et d'urbanisme » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SDDU - PLU (Plan local d'urbanisme) - PLH - schémas territoriaux - schéma d'urbanisme commercial - chartes intercommunales de développement et d'aménagement <p>« Conception et suivi des opérations d'aménagement » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZAC (Zone d'Aménagement concerté) - PAE 	<p>LMCU</p>	<p>« Mise en place et suivi des opérations "Ville renouvelée" dans les quartiers prioritaires de 22 communes de l'agglomération »².</p> <p>Le PLU est intercommunautaire.</p> <p>Budget total : 1 489 M€ pour 2007³, réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écologie urbaine et cadre de vie (291 M€), dont : <ul style="list-style-type: none"> Achèvement du Centre de valorisation organique (14,3 M€), construction d'un centre de tri à Lille (13,3 M€), déchetteries (7,5 M€), mise en place de la collecte sélective dans de nouveaux secteurs, stations d'épuration (36 M€), opérations de dépollution (22 M€), lutte contre les inondations (17,2 M€). - Déplacements et transports (307 M€, en augmentation de 20% par rapport à 2006) : <ul style="list-style-type: none"> Les dépenses sont essentiellement affectées aux projets suivants : aménagement des lignes de bus à haut niveau de service (15,8 M€), des pôles d'échange et parcs-relais (8 M€) ; réductions tarifaires (12,4 M€) ; augmentation de la flotte de bus, notamment de bus au gaz (7 M€) ; financement de 402 emplois d'agent de sécurité (10,5 M€). - Aménagement et renouvellement urbain (114,4 M€) : <ul style="list-style-type: none"> Entre autres travaux prévus figurent les opérations de renouvellement urbain (34 M€), l'aménagement du centre-ville de Tourcoing (9,4 M€), l'adaptation des espaces publics et de la voirie au Plan de déplacements urbains, les chantiers de l'Espace naturel Lille Métropole (13,5 M€).
--	--	--	--	-------------	---

	Le SCOT	Il est élaboré par un syndicat mixte composé d'élus des villes concernées et de représentants du Conseil Général du Nord et de la Région Nord-Pas de Calais. Tous sont assistés par l'Agence de développement et d'urbanisme (ADU) de Lille.	Un SCOT	Plus large que LMCU	Il regroupe 126 communes : les 87 communes de Lille Métropole, les communes de cinq Communautés de communes (du pays des Weppes, de la Haute-Deûle, du Carembault, du pays de Pévèle et du Sud Pévèlois) et une commune isolée (Pont-à-Marcq).
Volonté affichée : « Les déplacements et les transports »	1 des 5 axes prioritaires formulés par la LMCU en termes de développement urbain: « La Communauté urbaine s'est fixé des objectifs afin de réduire les nuisances dues aux transports, d'améliorer le cadre de vie et la qualité des espaces publics et de maîtriser l'évolution des déplacements (partage de la rue...). Parallèlement, elle entend améliorer l'accessibilité	LMCU	- PDU (Plan de Déplacements Urbains)	LMCU	Décliné particulièrement autour des enjeux suivants : - Travaux d'aménagement - Gestion de la circulation et du domaine (aliénations, extensions et contrôle de l'occupation du domaine public) - Maîtrise d'œuvre et conduite d'opérations pour les infrastructures de voirie - Mise en œuvre des actions liées au PDU. - Gestion du service public des transports urbains - Gestion du service public des parcs de stationnement - Études en matière d'intermodalité et de multimodalité des transports. - Projet tram-train

	intermodale (chemin de fer et transports en commun, réseaux routier, fluvial, aérien) de la métropole pour les hommes et les marchandises » ⁴ .				
Volonté affichée : « L'écologie urbaine et le cadre de vie »	1 des 5 axes prioritaires formulés par la LMCU en termes de développement urbain : « Regroupant traditionnellement les thèmes bien identifiés que sont l'eau et les déchets, l'écologie urbaine prend aujourd'hui un sens plus large. Ainsi, de nombreux projets peuvent-ils inclure une composante environnementale » ⁵ .	LMCU	- HQE (Haute Qualité environnementale) - PDU	LMCU	Décliné particulièrement autour des enjeux suivants : - Organisation des dispositifs de traitement des déchets ménagers sur le territoire communautaire - Contrôle de la délégation de service public de ramassage des ordures ménagères - Développement de la collecte sélective - Dispositifs de communication et de sensibilisation auprès des usagers. - Gestion du service public d'eau et d'assainissement communautaire, notamment par le contrôle des services délégués - Maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien et d'extension des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration d'eau - Mise en oeuvre des directives européennes en matière de pollution. - Définition des axes communautaires d'intervention en matière de préservation de l'espace naturel, de valorisation du patrimoine (HQE), de création d'espaces publics - Suivi de la qualité des projets communautaires et de leur cohérence avec l'objectif général de développement durable - Action de sensibilisation sur tous les projets qui influent sur l'environnement - Mise en oeuvre du programme de conception et réalisation de l'Espace Naturel Métropolitain ⁶ .

	Mise en place d'Agenda 21 locaux pour la LMCU et la ville de Lille	- LMCU	Agenda 21 local	- LMCU	<p>- Suite à un travail de concertation avec les milieux associatifs et les acteurs de la ville, un « Plan Local d'Action Environnement et Développement Durable » a été adopté au Conseil Municipal en 1999.</p> <p>- Mis en place le 10 février 2006, l'agenda 21 de Lille Métropole Communauté urbaine s'articule autour de trois axes : « le développement durable comme levier pour l'attractivité et la cohésion sociale de la Métropole, l'ambition de construire une ville durable, économe des ressources et agréable à vivre, la recherche de l'exemplarité dans le fonctionnement de Lille Métropole »⁷.</p>
--	--	--------	-----------------	--------	--

		<p>- Ville de Lille - Direction Régionale de l'Environnement, Gaz de France, EDF, la Société des Eaux du Nord, VIVENDI, la Maison de la Nature et de l'Environnement et le Conseil Municipal d'Enfants. Pour mettre en œuvre l' Agenda 21, la municipalité a créé le poste d'adjoint au maire délégué à la Qualité de la Vie et au Développement Durable, qui a été confié à Mme Danielle Poliautre en mars 2001.</p>	<p>Une mission Agenda 21 a également été constituée au sein des services municipaux, pour devenir par la suite la Direction Développement Durable et Environnement.</p>	<p>- La ville de Lille</p>	<p>- En juin 2000, la ville de Lille a franchi une étape supplémentaire avec la signature de l'Agenda 21 lillois par la Direction Régionale de l'Environnement, Gaz de France, EDF, la Société des Eaux du Nord, VIVENDI, la Maison de la Nature et de l'Environnement et le Conseil Municipal d'Enfants.</p> <p>- Afin de faire progresser la démarche de Développement Durable, la ville de Lille a également décidé de lancer chaque année une campagne de sensibilisation sur un thème du « quotidien des Lillois » et qui figure dans l'Agenda 21. Il s'agit pendant 12 mois de mettre en œuvre des actions concrètes qui permettent de comprendre ce que veut dire le Développement Durable. L'eau a été la première thématique traitée (2001-2002), puis l'alimentation (2003-2004), « Lille, Ville Nature » (2005-2006), et pour 2007 le thème retenu est : « Agir Ensemble pour une Ville Durable et Solidaire ».</p>
--	--	---	---	----------------------------	--

Transports

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
Politique de développement durable des transports	Réflexions politiques sur des solutions alternatives à la voiture.	- LMCU - Transpole : entreprise prestataire du réseau de transport lillois (délégation de service)	PDU	LMCU	Le renforcement de l'offre ferroviaire express régionale (interurbain), celles, dans les villes, des transports urbains sur site propre, une solution hybride comme le tram-train ou le développement de l'intermodalité (passagers et marchandises)

		public).			sont autant de pistes explorées par les pouvoirs publics, en liant la politique dite de renouvellement urbain et le le développement d'une meilleure offre de transports.
Transports collectifs	Un réseau de transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> - Transpole - Le Syndicat mixte d'exploitation des transports (SMT) est l'autorité organisatrice du réseau. Il définit la politique de transport sous le regard de ses deux financeurs (Lille Métropole Communauté urbaine et le Conseil général du Nord). 		LMCU	« Un réseau de transports collectifs comprenant 2 lignes de métro, 2 lignes de tramway, 41 lignes d'autobus, 20 lignes d'autocars, 24 lignes interurbaines pénétrantes, 1 ligne transfrontalière. Cette desserte est par ailleurs complétée par 41 gares réparties sur 9 axes ferroviaires en étoile autour de Lille. Le schéma directeur de la Métropole et le Plan de Déplacements Urbains affichent un important objectif : limiter l'usage de la voiture individuelle et doubler la fréquentation des transports collectifs à l'horizon 2015 pour parvenir à 200 millions de voyages par an » ⁸ .
Le Métro	2 lignes de métro	Transpole	TCSP (Transport en commun en site propre)	LMCU	<ul style="list-style-type: none"> - Présenté comme un vecteur de la construction métropolitaine. - La mise en service du métro est censée permettre de favoriser la transformation urbaine de villes ou d'anciens quartiers industriels en crise. - La mise en place d'une première ligne de métro, ouverte en 1983, renforce le lien entre ce qui est désigné localement comme la « technopole verte » et la « ville-mère ». - En 1999, le métro dessert Roubaix, après une longue attente et de nombreux débats avec la Communauté Urbaine de Lille. Le prolongement de la ligne 2 était surtout vu à Roubaix comme un facteur d'attractivité important pour la venue de nouveaux investisseurs dans le centre ainsi que

					pour l'accessibilité à la clientèle lilloise des nouveaux centres commerçants roubaisiens. Ainsi, les transports roubaisiens sont venus s'articuler en centre-ville, à proximité des centres commerçants, sur le site d'Eurotéléport, nœud d'échanges entre le métro, le bus et le tramway.
Le Tramway	2 lignes de tramway	Transpole	TCSP	LMCU	2 lignes mises en service le 4 septembre 1993 ; l'une va de Lille Flandres à Tourcoing (longue de 10,5 km) et l'autre s'étend de Lille Flandres à Roubaix sur une distance de 11,4 km (dont 4 km communs entre Lille Flandres et Croisé-Laroche).
Les Bus	Projet de lignes à haut niveau de service, avec la mise en place de lignes en site propre	- Transpole	TCSP (Transports en Commun en Site Propre)	LMCU	« Cinq lignes à haut niveau de service sont prévues dans des secteurs qui ne sont desservis ni par le tramway ni par le métro, soit au total cinquante kilomètres, dont trente en site propre : Ronchin-Comines ; Lille-Wattignies (des études sur une éventuelle prolongation jusqu'à Seclin sont en cours) ; Lille-Marcq-en-Barœul ; Roubaix-Wattrelos ; Roubaix-Hem » ⁹ .
	Bus au gaz	Transpole		LMCU	La Citadine est une ligne de bus au gaz naturel qui permet d'accéder au centre de Lille. Sous l'impulsion des élus écologistes, le réseau de bus tend à privilégier le gaz naturel de ville.
L'automobile	L'autopartage comme complément de l'offre de transports en commun	- Lilas, une société coopérative lilloise - La ville de Lille		La ville	L'autopartage est présenté et mis en valeur comme un service simple à utiliser : « Service de location de voitures par abonnement [...], Lilas met un véhicule à disposition d'adhérents pour des trajets de courte durée à des fins personnelles. Après s'être acquitté de 15 € d'adhésion et de 5 € par mois, l'abonné paie 3,5 €

					de l'heure et 0,33 € du kilomètre. Sur réservation, par Internet ou téléphone, et grâce à une carte magnétique, l'abonné retire son véhicule dans l'une des neuf stations situées en centre-ville, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 » ¹⁰ .
Les piétons	Constat d'une place trop importante laissée à l'automobile et volonté de rendre l'espace plus hospitalier aux piétons, cyclistes, rollers...	- La ville de Lille - La LMCU		- La ville de Lille - La LMCU	Agrandissement de trottoirs, réduction de l'emprise des bretelles d'accès automobiles pour favoriser les circulations piétonnes.
2 roues électriques	Le <i>segway</i> et l' <i>e-bike</i> comme véhicules alternatifs à la voiture, avec pour slogan, rattaché directement au DD : « Des modes doux à prix doux » ¹¹ .	Transpole		LMCU	Le segway possède trois vitesses de 7, 14 et 20 km/h. (sorte de 2 roues en configuration latérale) L'e-bike est un vélo au pédalier électrique muni d'une batterie rechargeable. Une vingtaine de segway et e-bike sont disponibles dans la métropole ¹² : - 2 stations de location (station Oxygène au Champ de Mars et Place des Buisseries à la Gare Lille Flandres) - 2 parkings sur Lille

Les vélos	Location et parking pour cycles	Le réseau Vélopole (Service de location de vélos et gardiennage), service dont est responsable la société Transpole	Parkings gratuits	LMCU	<p>- Constat, au niveau de la métropole, de la nécessité d'un rééquilibrage des modes de transports urbain, par rapport à la seule voiture et particulièrement pour les petits trajets : « 2 % de la population métropolitaine se déplace actuellement à vélo, un pourcentage sensiblement identique à la moyenne nationale. L'objectif est de multiplier par deux cette proportion d'ici à 2015. A l'instar de ses homologues françaises, notre métropole souffre en effet d'une présence hégémonique de la voiture, alors même que 75 % des déplacements font moins de cinq kilomètres »¹³.</p> <p>- La compagnie Transpole propose aux cyclistes munis d'un titre de transport le gardiennage gratuit sur Tourcoing (are d'échanges de Tourcoing Centre) et sur Roubaix (parking Eurotéléport et Blanchemaille) et sur tous les parkings du réseau Parcogest (Parking de la gare, Espace Grand'Rye, Mac Arthur Glen, Eurotéléport, Vieil abreuvoir, Blanchemaille).</p> <p>- Courant 2007, il est prévu que 4 parkings relais soient équipés du service Vélopole.</p>
	- Aménagements de pistes cyclables (mode de déplacement doux)			LMCU	La LMCU affiche la volonté de continuer à développer son réseau de piste cyclable.
Intermodalité	Secteur de la porte des Postes : (Quartier de Lille-Sud le plus peuplé de la métropole) un projet de pôle d'échange multimodal situé à l'emplacement de la barre	Porté par la LMCU en 2000		LMCU	En décembre 2001, des négociations sont lancées avec la région pour l'implantation d'une gare à Lille Sud en lien avec le projet tram/train.

	Marcel Bertrand, en liaison avec les transports en commun présents place Barthélemy Dorez				
--	---	--	--	--	--

Eau

Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
--------------------	---	-------------	-------------------	---

Eau et assainissement	LMCU		LMCU	à l'exclusion de l'hydraulique agricole
Qualité de l'eau	LMCU		LMCU	Lille Métropole exerce cette compétence sur 62 des 85 communes de la communauté
Lutte contre les inondations	LMCU		LMCU	La métropole souffre de plus en plus fréquemment d'épisodes orageux qui entraînent d'importantes inondations. Sur la base de ce constat, il s'agit de mieux maîtriser le phénomène complexe du ruissellement des eaux, à la fois en continuant de modifier les réseaux existants pour contenir les débordements et en prévenant le risque d'inondation dans les opérations d'urbanisme à venir.

Espaces verts

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
Constitution	Espace Naturel Lille	- La LMCU	- La charte	LMCU	• La volonté politique de la LMCU est de développer

<p>d'une « trame verte et bleue »</p>	<p>Métropole (ENLM)</p>	<p>- Le Syndicat mixte ENLM (Espace Naturel Lille Métropole)</p>	<p>ENLM</p>	<p>la notion d'espace naturel, de donner une image positive aux espaces naturels du Nord perçus, ce dernier étant fréquemment perçu comme un « pays triste », minéral et dégradé. Cet objectif de la communauté urbaine s'incarne dans le développement de ce qu'elle nomme une « trame verte et bleue » (définie dans le Schéma directeur).</p> <ul style="list-style-type: none"> • La « trame verte et bleue » représente: <ul style="list-style-type: none"> - une « trame bleue », liée à l'aménagement des cours d'eau - une « trame verte » qui prévoit le doublement de la superficie des espaces verts périurbains (proximité de la ville). • L'objectif avancé est que cette « trame verte et bleue » représente en 2015 « 10 000 hectares d'espaces protégés ou aménagés, consacrés à la nature et aux loisirs ». Elle devrait réunir un ensemble d'équipements très différents répondant à une diversité des besoins : <ul style="list-style-type: none"> - des jardins urbains de proximité, - des bases de loisirs nautiques, - des liaisons vertes (en particulier le long des rivières et des canaux) - des grands parcs et espaces paysagers : les parcs de la Deûle et du Val de Marque (déjà en partie réalisés), l'espace naturel des Périsseaux, le parc transfrontalier du Ferrain, le parc des jeux (à Lille, Lezennes, Ronchin et Villeneuve d'Ascq) et l'espace paysager de l'Arc Nord, de Bondues à Wambrechies. • En 2002, la communauté urbaine de la Métropole Lilloise a créé le Syndicat mixte ENLM (Espace Naturel Lille Métropole), remplaçant dès lors 7 petits syndicats qui préexistaient. 81 élus composent l'assemblée délibérante de l'ENLM : un élu par commune membre et l'équivalent plus un pour Lille Métropole.
--	-------------------------	--	-------------	---

--	--	--	--	--	--

Énergie

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes

Energies renouvelables	Incitations auprès des particuliers	Aide et financement par le Conseil régional pour le solaire			Villeneuve-d'Ascq est la première municipalité de la Communauté urbaine à soutenir les installations solaires des particuliers, à hauteur de 300 €.
	Fabrication de biogaz à partir des déchets.	LMCU		LMCU	Utilisation pour les bus

Déchets

Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
---------------------------	--	--------------------	--------------------------	--

Logique de valorisation des déchets	LMCU	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de valorisation énergétique - Centre de Valorisation Organique (CVO) - Schéma global de collecte et de traitement des résidus urbains mis en place en 1985. 	LMCU	<ul style="list-style-type: none"> - Emballages ménagers (papiers, cartons, verres) - Déchets de cuisine et déchets ménagers pour faire du biogaz (utilisé pour les bus à gaz) et du compost (pour les agriculteurs). - Abaissement des rejets des incinérateurs en deça des normes européennes. - Réparation d'appareils destinés à la déchetterie (deuxième vie).
-------------------------------------	------	--	------	---

Action sur le bâti

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
--	--------------------	---	-------------	-------------------	---

<p>HQE</p>	<p>Incitations auprès des particuliers</p> <p>Information sur la HQE (Haute qualité environnementale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LMCU - le syndicat mixte Espace Naturel Lille Métropole - le Conseil Régional, l'ADEME Nord-Pas de Calais et l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole 		<p>LMCU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une exposition sur la Haute qualité environnementale, intitulée "Ma maison aime ma planète, moi aussi !" est prévue courant 2007. - Dans le cadre de la stratégie affichée de « Métropole verte », le syndicat mixte Espace Naturel Lille Métropole s'est donné comme objectif de participer à toute initiative qui tende vers le développement durable et qui aide à rendre accessible à tous l'architecture HQE et les énergies renouvelables. - A titre d'impulsion dans le cadre de leur accord de partenariat 2000 – 2006, le Conseil Régional, l'ADEME Nord-Pas de Calais et l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole ont accordé un certain nombre d'aides au financement d'études. - L'Agence finance grâce au Fond régional d'aide à la maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement (FRAMÉE), de l'ADEME et de la Région, au maximum 70% du montant des études de conception (les 30 % restants sont à la charge du demandeur) pour deux types de prestations : - Les Analyses Environnementales sur l'Urbanisme. Elles sont subventionnées à 70%. Cet outil permet à une collectivité de faire réaliser, en amont d'un projet d'aménagement, d'un diagnostic et de recommandations sur les thèmes du climat, des déchets, de l'eau, des déplacements, du bruit, des espaces verts, de l'énergie et des sols pollués. - Les missions " d'assistance-conseil HQE ". Elles sont subventionnées à 70%. Cette mission permet à des maîtres d'ouvrages d'être accompagné par une " équipe-conseil" au cours des différentes phases de leurs projets de constructions et d'aménagements pour qu'ils s'inscrivent dans une démarche HQE.
-------------------	---	--	--	--

	<p>Le parc de la Haute-Borne, à Villeneuve d'Ascq</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La ville de Villeneuve d'Ascq - La LMCU - La SEM Haute Borne 	<ul style="list-style-type: none"> - HQE - ZAC 	<p>LMCU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 1990, la Communauté Urbaine a décidé de développer la métropole lilloise avec 7 grands projets dont celui de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq : construction d'un parc scientifique, « pôle technologique avancé de la Métropole ». Ce parc accueille également des activités de loisirs, du commerce et de l'habitat. • En 1997, création de la SEM Haute Borne, société d'économie mixte d'étude pour l'aménagement du parc scientifique européen de la Haute Borne. • En 1998 et 1999, les dossiers de création et de réalisation de ZAC sont approuvés par la LMCU. • En 2003 le parc scientifique est opérationnel. Il est composé de 5 grands pôles : <ul style="list-style-type: none"> - Le pôle STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) - Le pôle chimie-matériaux - Le pôle technologie du vivant - Le pôle environnement-énergie - Le pôle sciences humaines, économiques et sociales • La partie habitat est située à l'extrémité nord du parc scientifique de la Haute Borne et vient compléter le quartier d'habitat d'Ascq existant (d'une offre prévisionnelle de 485 logements) ; <ul style="list-style-type: none"> - En 2003, un jury constitué d'élus, d'architectes et urbanistes a fait son choix parmi les 10 projets reçus pour les propositions de logements. - La LMCU a la volonté de développer dans ce quartier une « architecture innovante », avec des logements répondant aux critères HQE (Haute qualité environnementale). - Les premières constructions ont démarré au printemps 2005 - L'ensemble des logements devrait être achevé pour la fin 2007.
--	---	--	--	-------------	---

	Nouvelle politique énergétique de la ville de Villeneuve-d'Ascq	- La ville de Villeneuve-d'Ascq	HQE		<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Villeneuve-d'Ascq affiche la volonté de développer les constructions HQE sur son territoire. Elle indique ainsi que « toutes les constructions neuves de bâtiments communaux sont désormais conçues selon la démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) »¹⁴ : <ul style="list-style-type: none"> - Le restaurant scolaire La Fontaine - Le logement de fonction du stade Jean Jacques. • La ville expose également son choix de systématiser, dans le cadre des rénovations de bâtiments, l'étude de la possibilité de recours à l'énergie solaire (pour chauffer l'eau, le chauffage et la production d'électricité) et à la récupération des eaux pluviales (utilisées ensuite dans les sanitaires, pour l'arrosage des espaces verts ou encore le lavage des voiries).
	Quartier Fives (Friche Fives-Cail Babcock)	LMCU		LMCU	<p>Le programme de l'opération annonce la réalisation de 100 logements en Haute Qualité Environnementale.</p> <p>Il est actuellement au stade de projet :</p> <p>2005 : Consultation des riverains au travers d'Ateliers Urbains de Proximité</p> <p>Fin 2006 : Choix de l'équipe d'urbanistes (suite au marché de définition)</p> <p>2009 : Année envisagée pour le début des travaux de réhabilitation du site.</p>

**Cadre de vie :
Propreté**

Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
Propreté de la ville	Ville de Lille	Plan de propreté de la ville, 2007	Ville de Lille	Un nouveau Plan propreté est mis en place pour 2007, et présenté autour de deux grands axes dans les documents diffusés par la municipalité, qui méritent ici d'être cités :

			<p>« 1- <i>«La propreté de Lille, c'est nous» : un renforcement de l'action de la ville de Lille</i></p> <ul style="list-style-type: none"> * Des équipes renforcées et mieux coordonnées * Une équipe d'interventions «sur mesure» : <ul style="list-style-type: none"> - Un coordinateur du cadre de vie dans chaque quartier [...] - Une charte sera élaborée avec la Communauté Urbaine et les différents prestataires intervenant sur la ville [...]. * Du nouveau matériel : <ul style="list-style-type: none"> - La Ville de Lille procède actuellement à l'installation de 1500 [...] corbeilles à papier supplémentaires. - La Ville de Lille réalise aussi des investissements durables et innovants, par l'acquisition de matériel dernière génération : chaque quartier sera désormais équipé d'un glutton, c'est à dire un aspirateur de trottoir mobile [...]. - Pour lutter contre les déjections canines, la Ville met à disposition des habitants, par le biais de distributeurs, des sacs en matière biodégradable pour ramasser les déjections. [...] * Un meilleur accompagnement du tri sélectif et de la collecte des déchets : <ul style="list-style-type: none"> - Le tri sélectif est progressivement généralisé sur l'ensemble de la ville par la Communauté urbaine. [...] - La collecte des encombrants est facilitée, n'intervenant plus que 3 vendredis par mois. [...] <p><i>2 - «La propreté de Lille, c'est Vous» : mieux associer et sensibiliser tous les lillois aux questions de propreté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> * Sensibiliser les Lillois au respect des gestes propreté : Une grande campagne de sensibilisation, par le biais d'affiches est également prévue, reprenant le slogan de la campagne : «la propreté, c'est nous, c'est vous!».[...] * Les camions propreté relookés, * Devenir Correspondant Propreté <ul style="list-style-type: none"> - La Ville de Lille lance un appel à la mobilisation des Lillois [...] en proposant à ceux qui le souhaitent de devenir des «correspondants propreté» : les habitants ont la possibilité devenir bénévoles dans leur quartier, afin de signaler aux agents municipaux les dépôts sauvages et les endroits particulièrement sales autour de
--	--	--	--

				chez eux, et sensibiliser leurs voisins au respect des règles de propreté. * Des chartes «Lille propre» [...] » ¹⁵ .
--	--	--	--	--

Participation citoyenne

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
Le conseil de développement	<ul style="list-style-type: none"> - A une fonction consultative auprès du Conseil de communauté de Lille Métropole. - Consulté sur l'élaboration, la révision, le suivi et l'évaluation du Projet d'agglomération. - Consulté sur tous les documents de planification 	<ul style="list-style-type: none"> - 102 membres représentent des personnes morales : comités, associations, entreprises, groupements, fédérations... Ils sont mandatés par leur instance dirigeante, et constituent le collège économique (51 membres) et le collège sociétal (51 membres). - 48 personnes, non mandatées par une structure, constituent le collège des 		LMCU	<ul style="list-style-type: none"> - Mis en place en 2001-2002, à la suite de la loi dite « Voynet » : « Pierre Mauroy, Président de Lille métropole Communauté urbaine, a installé le 29 mars 2002 le Conseil de Développement, créé par décision du Conseil de Communauté du 16 novembre 2001, et a nommé son premier Président, Patrick Peugeot »¹⁶.

	territoriale à l'échelle de la Métropole, notamment sur le Schéma directeur ou le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), et la mise en œuvre du Contrat d'agglomération.	personnalités, choisies pour leurs compétences reconnues. 13 personnalités siègent au titre des partenaires belges, du bassin minier et des Communautés de communes de l'arrondissement de Lille.			Un tel conseil est rendu obligatoire pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants par la loi du 25 juin 1999 portant sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (art.26).
--	--	---	--	--	---

Rapport entre le centre et les périphéries

	Domaines d'actions	Acteurs impliqués dans le développement durable	Instruments	Échelles d'action	Cohérence entre discours et actions concrètes
--	--------------------	---	-------------	-------------------	---

<p>International processus d'élargissement des cadres d'actions publiques métropolitains</p>	<p>Le contrat d'Agglomération de Lille Métropole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat - LMCU - Un comité de maîtrise d'ouvrage, présidé par le Président de Lille Métropole Communauté Urbaine. Ce comité réunit le Président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, le Président du Conseil général du Nord et le Secrétaire général de la Préfecture du Nord. 	<p>Contrat d'Agglomération</p>	<p>LMCU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Afin que la métropole lilloise "devienne une métropole internationale active et reconnue au sein du réseau des métropoles nord-européennes", l'Etat, la Région Nord-Pas-de-Calais, le département du Nord et Lille Métropole Communauté Urbaine ont élaboré un Contrat d'agglomération qui couvre la période 2003-2006. [...] Ce contrat trouve son origine dans un projet d'agglomération initié en 2000, qui "pose comme principe la conciliation du développement économique, du progrès social partagé et de la préservation de l'environnement" »¹⁷. • 9 axes prioritaires, dont : <ul style="list-style-type: none"> - la "ville renouvelée" - les déplacements dans la métropole - l'Espace Naturel Métropolitain - la gestion durable de l'eau - la coopération avec l'ancien bassin minier - la coopération transfrontalière.
---	--	---	--------------------------------	-------------	---

	<p>- L'Eurodistrict "Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai".</p>				<ul style="list-style-type: none"> • En mars 2007, signature de la déclaration d'intention pour la création de l'Eurodistrict "Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai", entre les 15 partenaires belges et français. L'ambition affichée est de faire de la métropole franco-belge la plus grande agglomération transfrontalière d'un seul tenant d'Europe, « un laboratoire et un territoire exemplaires de l'intégration européenne. » • L'Eurométropole réunit toutes les autorités concernées par le développement de la métropole transfrontalière : Etats, provinces, région, intercommunales, communes. Elle aura son siège à Lille, mais ses services opérationnels seront localisés en Belgique. • Cet Eurodistrict devrait notamment intervenir dans les domaines de l'emploi, des transports, de l'aménagement du territoire, de l'assainissement et de la culture (sans que l'on puisse repérer un axe prioritaire dégagé en tant que tel autour des enjeux de DD urbain). • Le budget annuel de l'Eurodistrict devrait avoisiner les deux millions d'euros, financés à part égale par la France et la Belgique.
--	---	--	--	--	--

Sources

Rapports POPSU

- Rapport de juin 2004
- Rapport de juin 2005
- Rapport POPSU de décembre 2005, fiche technique intitulée « Euralille »
- Rapport POPSU de décembre 2005, fiche technique intitulée « Porte des Postes »
- Rapport de décembre 2005
- Rapport de juin 2006
- Rapport de décembre 2006

Documents en ligne

- Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine, in <http://www.lillemetropole.fr/>
- Site de Transpole, compagnie de transport sur Lille métropole, in http://www.transpole.fr/e/e_1_oxygene_1.aspx
- Site Internet de la ville de Villeneuve-d'Ascq, in <http://www.villeneuve-d-ascq.fr/tiny/vdaquot/data/sandbox/pj121.pdf>
- Site de la ville de Lille, « Le nouveau plan propreté 2007 de la ville de Lille : "La propreté de Lille c'est nous, c'est Vous" », in http://www.mairie-lille.fr/sections/site-fr/Actualites/plan-proprete/downloadFile/attachedFile_f0/dossier_de_presse_proprete.pdf?nocache=1171910398.78.

Notes

¹ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine, consulté le 10 avril 2007 in <http://www.lillemetropole.fr/>

² Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

³ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

⁴ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

⁵ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

⁶ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

⁷ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

⁸ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

⁹ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

¹⁰ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

¹¹ Site de Transpole, compagnie de transport sur Lille métropole, consulté le 10 avril 2007 in http://www.transpole.fr/e/e_l_oxygene_1.aspx

¹² Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

¹³ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

¹⁴ Site Internet de la ville de Villeneuve-d'Ascq, consulté le 10 avril 2007 in <http://www.villeneuvedascq.fr/tiny/vdaquot/data/sandbox/pj121.pdf>

¹⁵ Site de la ville de Lille, « Le nouveau plan propreté 2007 de la ville de Lille : "La propreté de Lille c'est nous, c'est Vous" », consulté le 10 avril 2007, in http://www.mairie-lille.fr/sections/site-fr/Actualites/plan-proprete/downloadFile/attachedFile_f0/dossier_de_presse_proprete.pdf?nocache=1171910398.78.

¹⁶ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine

¹⁷ Site Internet de Lille Métropole Communauté Urbaine